



Administration communale d'Assesse

Programme stratégique transversal

Législature communale 2024-2030

Table des matières

PST 2024/2030	4
[OS-01] Faire d'Assesse une commune où l'on se sent bien.....	4
[OO-01] Lutter contre toutes formes d'incivilités et infractions.....	4
[OO-02] Développer une stratégie de communication proactive et multica-	
nale pour renforcer la transparence et l'information envers le citoyen.....	5
[OO-03] Développement et modernisation des infrastructures sportives ac-	
cessibles à tous.....	5
[OO-04] Œuvrer à une amélioration continue de l'expérience touristique of-	
ferte par la Commune d'Assesse	5
[OO-05] Favoriser l'inclusion sociale et l'intégration de tous les publics dans	
la vie communale	6
[OS-02] Faire d'Assesse une commune dans laquelle on veut s'établir dura-	
blement.....	6
[OO-06] Élaborer et mettre en œuvre un nouveau Schéma de Développement	
Communal durable et concerté	6
[OO-07] Valoriser et entretenir durablement le patrimoine communal et envi-	
ronnemental pour renforcer l'identité locale et le cadre de vie.....	7
[OO-08] Soutenir le développement économique local et favoriser l'emploi	
pour renforcer l'attractivité et la résilience du territoire.....	7
[OO-09] Améliorer la qualité des infrastructures et des services éducatifs,	
scolaires et extrascolaires.....	7
[OO-10] Planification stratégique des investissements et gestion rigoureuse	
des finances	8
[OO-11] Élaborer un nouveau Plan Communal de Développement Rural	
(PCDR) en concertation avec les citoyens et les acteurs locaux.....	8
[OS-03] Faire d'Assesse une commune où l'on aime se déplacer.....	8
[OO-12] Renforcer la sécurité et la sérénité des usagers sur les voiries et	
chemins de la Commune	9
[OO-13] Veiller à l'intégration continue du principe de durabilité dans les	
produits et le développement touristique.....	9
[OS-04] Faire d'Assesse une Administration efficace, efficiente et où le bien-	
être des agents est la priorité.....	9
[OO-14] Développer une politique RH complète et aboutie.....	10
[OO-15] Œuvrer constamment pour l'amélioration du bien-être physique et	
mental des agents de l'Administration	10
[OO-16] Moderniser l'Administration en vue de fluidifier le travail et optimi-	
ser la qualité du service rendu au citoyen.....	10
[OO-17] Favoriser les démarches liées au rapprochement de l'Administra-	
tion et du C.P.A.S. en tenant compte du bien-être des agents des 2 institu-	
tions	11

PST – Législature 2024/2030

Plan Stratégique Transversal de l'Administration communale d'Assesse pour la législature 2024/2030

VOLET EXTERNE

[OS-01] FAIRE D'ASSESSE UNE COMMUNE OU L'ON SE SENT BIEN.

Cet objectif vise à renforcer le bien-être global des citoyens en favorisant un cadre de vie harmonieux, inclusif et sécurisant. Il s'agit de créer les conditions pour que chaque habitant puisse s'épanouir dans sa vie quotidienne, développer des liens sociaux riches et durables, et se sentir en sécurité dans l'espace public. Cela passe par des actions concrètes en matière de cohésion sociale, de qualité de vie, de santé mentale et physique, de participation citoyenne et de sécurité.

L'ambition est que chacun puisse dire : « Je me sens bien ici, j'ai envie d'y vivre, d'y rester, d'y participer. »

[OS-01]

[OO-01] Lutter contre toutes formes d'incivilités et infractions

Cet objectif vise à renforcer le sentiment de sécurité et de respect mutuel au sein de la commune en prévenant et en sanctionnant les comportements inciviques et les infractions. Il s'agit de garantir un cadre de vie serein et harmonieux, propice au bien-être de tous les habitants.

[OO-02] Développer une stratégie de communication proactive et multicanale pour renforcer la transparence et l'information envers le citoyen

Cet objectif vise à instaurer une relation de confiance entre la commune et ses citoyens en diffusant une information claire, accessible et régulière via des canaux variés. Il s'agit de favoriser la transparence des actions communales et d'encourager l'implication citoyenne par une communication adaptée aux besoins de chacun.

[OO-03] Développement et modernisation des infrastructures sportives accessibles à tous

Cet objectif vise à offrir à l'ensemble des citoyens des équipements sportifs modernes, inclusifs et adaptés aux besoins de chacun, quels que soient l'âge ou les capacités. Il s'agit de favoriser l'activité physique, la convivialité et le bien-être en garantissant un accès équitable à des infrastructures de qualité.

[OO-04] Œuvrer à une amélioration continue de l'expérience touristique offerte par la Commune d'Assesse

Cet objectif vise à valoriser durablement les atouts naturels, culturels et patrimoniaux de la commune afin d'offrir aux visiteurs une expérience touristique enrichissante, accueillante et mémorable. Il s'agit de renforcer l'attractivité du territoire en développant des services, des infrastructures et des parcours adaptés aux attentes des publics variés.

[OO-05] Favoriser l'inclusion sociale et l'intégration de tous les publics dans la vie communale

Cet objectif vise à garantir que chaque citoyen, quelle que soit sa situation sociale, culturelle ou personnelle, puisse trouver sa place dans la vie de la commune. Il s'agit de promouvoir l'égalité des chances, de lutter contre l'exclusion et de renforcer la participation active de tous à la dynamique locale.

[OS-02] FAIRE D'ASSESE UNE COMMUNE DANS LAQUELLE ON VEUT S'ETABLIR DURABLEMENT.

Cet objectif vise à renforcer l'attractivité résidentielle et économique de la commune en misant sur la qualité de vie, la durabilité et l'accueil. Il s'agit de faire d'Assesse un territoire où l'on choisit de s'installer, d'investir et de construire son avenir, que ce soit pour y vivre, y fonder une famille, y développer une activité professionnelle ou y transmettre un patrimoine.

L'ambition est que chacun puisse dire : « C'est ici que je veux poser mes valises, bâtir mon projet de vie et contribuer à une communauté dynamique et durable. »

[OS-02]

[OO-06] Élaborer et mettre en œuvre un nouveau Schéma de Développement Communal durable et concerté

Cet objectif vise à définir une vision partagée et cohérente du développement territorial d'Assesse, en intégrant les principes de durabilité, de participation citoyenne et d'attractivité. Il s'agit de planifier l'aménagement futur de la commune de manière inclusive, équilibrée et respectueuse de son identité locale.

[OO-07] Valoriser et entretenir durablement le patrimoine communal et environnemental pour renforcer l'identité locale et le cadre de vie

Cet objectif vise à préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales et naturelles de la commune, en les intégrant pleinement dans une démarche de développement durable. Il s'agit de renforcer le sentiment d'appartenance et d'améliorer le cadre de vie en entretenant ces éléments avec soin et en les rendant accessibles et visibles à tous.

[OO-08] Soutenir le développement économique local et favoriser l'emploi pour renforcer l'attractivité et la résilience du territoire

Cet objectif vise à stimuler l'activité économique sur le territoire communal en accompagnant les initiatives locales, en soutenant les entrepreneurs et en facilitant la création d'emplois durables. Il s'agit de renforcer l'attractivité d'Assesse tout en consolidant sa capacité à faire face aux défis socio-économiques de manière proactive et inclusive.

[OO-09] Améliorer la qualité des infrastructures et des services éducatifs, scolaires et extrascolaires

Cet objectif vise à offrir aux élèves un environnement éducatif et récréatif stimulant, sécurisé et adapté à leurs besoins, tant pendant le temps scolaire que durant l'accueil extrascolaire et l'accueil temps libre. Il s'agit de renforcer la qualité des infrastructures scolaires et extrascolaire, ainsi que d'améliorer les services pédagogiques et l'encadrement, afin de favoriser la réussite éducative, le bien-être et l'égalité des chances.

[OO-10] Planification stratégique des investissements et gestion rigoureuse des finances

Cet objectif vise à assurer une utilisation optimale et responsable des ressources communales en anticipant les besoins futurs et en orientant les investissements vers des projets durables et prioritaires. Il s'agit de garantir la pérennité financière de la commune tout en soutenant son développement harmonieux et cohérent.

[OO-11] Élaborer un nouveau Plan Communal de Développement Rural (PCDR) en concertation avec les citoyens et les acteurs locaux

Cet objectif vise à construire une vision partagée du développement rural d'Assesse en mobilisant les habitants et les forces vives du territoire autour d'un processus participatif. Il s'agit de définir collectivement les priorités et les projets à mener pour renforcer la vitalité, la durabilité et l'attractivité de la commune dans une logique de cohésion et d'ancrage local.

[OS-03] FAIRE D'ASSESE UNE COMMUNE OU L'ON AIME SE DEPLACER.

Cet objectif vise à améliorer la mobilité au sein de la commune en développant des infrastructures accessibles, sûres et durables, tout en respectant l'environnement et la qualité de vie. Il s'agit de favoriser des modes de déplacement variés — à pied, à vélo, en transports en commun ou en voiture — qui soient fluides, agréables et adaptés aux besoins de tous les usagers.

L'ambition est que chacun puisse dire : « Me déplacer à Assesse, c'est simple, agréable et respectueux de mon cadre de vie. »

[OS-03]

[OO-12] Renforcer la sécurité et la sérénité des usagers sur les voiries et chemins de la Commune

Cet objectif vise à garantir des déplacements sûrs et apaisés pour tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, en agissant sur l'aménagement, la signalisation et la sensibilisation. Il s'agit de créer un environnement routier plus lisible, sécurisé et respectueux des rythmes de chacun, afin de renforcer la confiance et le confort dans les déplacements quotidiens.

[OO-13] Veiller à l'intégration continue du principe de durabilité dans les produits et le développement touristique

Cet objectif vise à inscrire l'offre touristique d'Assesse dans une démarche respectueuse de l'environnement, de l'économie locale et du patrimoine culturel. Il s'agit de promouvoir des pratiques responsables et des produits durables qui renforcent l'attractivité du territoire tout en préservant ses ressources pour les générations futures.

VOLET INTERNE

[OS-04] FAIRE D'ASSESSER UNE ADMINISTRATION EFFICACE, EFFICIENTE ET OÙ LE BIEN-ÊTRE DES AGENTS EST LA PRIORITÉ.

Cet objectif vise à construire une administration performante, organisée et tournée vers la qualité du service public, tout en plaçant le bien-être des agents au cœur de son fonctionnement. Il s'agit de créer un environnement de travail serein, collaboratif et valorisant, où chacun peut s'épanouir, contribuer pleinement à la mission communale et évoluer dans des conditions respectueuses de ses besoins professionnels et humains.

[OS-04]

[OO-14] Développer une politique RH complète et aboutie

Cet objectif vise à structurer une gestion des ressources humaines cohérente, proactive et adaptée aux réalités de l'administration, en valorisant les compétences, les parcours et les aspirations des agents. Il s'agit de mettre en place des outils, des pratiques et des dispositifs favorisant le bien-être, la motivation, la formation continue et l'évolution professionnelle au sein de la Commune.

[OO-15] Œuvrer constamment pour l'amélioration du bien-être physique et mental des agents de l'Administration

Cet objectif vise à créer un environnement de travail sain, équilibré et bienveillant, en prenant en compte les besoins physiques, psychologiques et relationnels des agents. Il s'agit de mettre en place des actions concrètes de prévention, d'écoute et de soutien pour favoriser l'épanouissement personnel et professionnel au sein de l'administration.

[OO-16] Moderniser l'Administration en vue de fluidifier le travail et optimiser la qualité du service rendu au citoyen

Cet objectif vise à adapter les outils, les processus et les pratiques de l'administration aux enjeux actuels pour gagner en efficacité et en réactivité. Il s'agit de simplifier les démarches, améliorer la coordination interne et renforcer la qualité du service public offert aux citoyens.

[OO-17] Favoriser les démarches liées au rapprochement de l'Administration et du C.P.A.S. en tenant compte du bien-être des agents des 2 institutions

Cet objectif vise à renforcer la collaboration entre l'Administration communale et le C.P.A.S. en développant des synergies organisationnelles et humaines, tout en veillant au respect et à l'épanouissement des agents de chaque entité. Il s'agit de construire une dynamique commune fondée sur la confiance, la complémentarité et le bien-être au travail en vue d'une intégration totale des 2 structures.